



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Mercredi 17 novembre 2021

**CONCERTATION PRÉALABLE  
PROJET D'EXTENSION DU RÉSEAU DE TRAMWAY**

## **Annonce de la fin de la concertation préalable et des prochaines étapes**

*Lancée le 22 septembre 2021, la concertation préalable sur le projet d'extension du réseau de tramway, menée sous l'Égide de la Commission nationale du débat public (CNDP), s'est clôturée le 16 novembre 2021.*

**Tout au long de ces 8 semaines**, des réunions publiques, des ateliers thématiques, des stands mobiles et permanences d'information, ainsi qu'une plateforme en ligne ont été mis à la disposition de tous. Au total, **plus de 25 rencontres ont été organisées dans les communes directement concernées, dont Le Havre, Harfleur et Montivilliers.**

Elles ont permis au public de s'informer sur le projet, débattre de son opportunité, répondre aux interrogations, attentes et besoins de la population.

### **LE BILAN DES GARANTS ATTENDU LE 16 DECEMBRE 2021**

D'ici au 16 décembre, **les garants vont élaborer le bilan de la concertation.** Ce bilan présentera l'organisation et le déroulement de la concertation, les résultats, ainsi que les recommandations formulées par les garants à la Communauté urbaine.

**Ce bilan sera publié sur le site internet de la CNDP et sur la plateforme participative du projet.**

### **LES ENSEIGNEMENTS TIRÉS DE LA CONCERTATION PAR LA COMMUNAUTÉ URBAINE POUR ENRICHIR LE PROJET**

À son tour, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole **répondra aux questionnements et recommandations émis par les garants** dans leur bilan et **communiquera les mesures qu'elle juge nécessaire de mettre en place pour tenir compte des enseignements qu'elle tire de la concertation, au plus tard mi-février 2022.**

Elle présentera notamment les décisions ou orientations sur les variantes d'aménagement présentées dans le cadre de la concertation : le tracé pour la desserte de Graville-Soquence, le terminus dans les quartiers sud et à Montivilliers..., ainsi que les attentes soulevées et les propositions alternatives proposées par le public.



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les enseignements tirés de la concertation alimenteront également les études en intégrant au mieux les besoins et attentes exprimés par le public notamment sur les thèmes suivants :

- **la localisation des parkings relais, des stations, les aménagements cyclables,**
- **l'insertion du projet dans le carrefour de La Brèque,**
- **les enjeux environnementaux à prendre en compte et les mesures ERC (éviter, réduire ou compenser les potentiels effets du projet sur l'environnement),**
- **les mesures d'accompagnement de l'activité commerciale.**

Suite à la publication du mémoire de la communauté urbaine, la CNDP rendra son avis sur la complétude et la qualité des réponses apportées. Puis **la CNDP désignera à nouveau un garant pour s'assurer de la bonne information et participation du public entre la réponse au bilan des garants jusqu'à l'ouverture de l'enquête publique.**

### CONTACT PRESSE

Thomas RENARD - Le Havre Seine Métropole  
[thomas.renard@lehavre.fr](mailto:thomas.renard@lehavre.fr) – 06 79 03 61 45